

Pêche maritime et aquaculture

En 2009, les navires français métropolitains ont pêché près de 437 000 tonnes de poissons, crustacés, coquillages et autres produits de la mer. Les captures françaises ont été réalisées pour 76,3 % en Atlantique nord - Manche - Mer du Nord, 12,1 % dans l'Océan indien, et 4,5 % en Méditerranée. La pêche métropolitaine est en recul depuis 2003 et la baisse des prises des thoniers de l'océan indien continue. La pêche congelée et transformée représente 35 % de la production française mais seulement 18 % de la valeur totale.

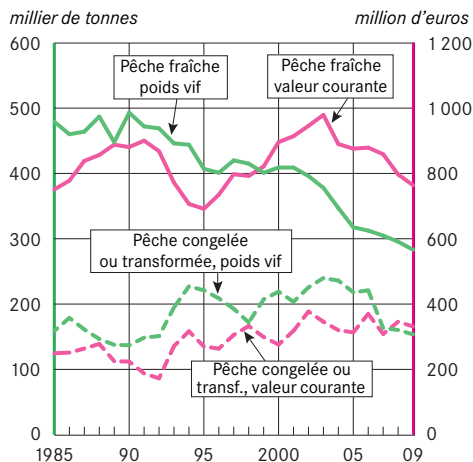
Le chiffre d'affaires des pêches métropolitaines atteint 930 millions d'euros, soit une baisse de 4,2 % par rapport à 2008.

Les premières espèces commerciales en valeur restent le thon, la baudroie, la sole, le bar, la coquille Saint-Jacques, le merlu et la langoustine. À elles seules, ces sept espèces représentent 55,5 % de la valeur des ventes.

Entre 2007 et 2008, la production mondiale de la pêche en volume (captures débarquées) est restée stable, celle de la Chine a augmenté de 1 % et celle du Pérou de 2 %. La Chine demeure le premier producteur devant le Pérou avec 16,5 % des prises totales. Sur cette même période la production de l'Union européenne n'a pas évolué et elle représente 5,7 % de la production mondiale. La Norvège reste le premier producteur européen suivie par l'Islande.

Télécharger les données au format tableur

Production des pêches maritimes françaises



1990 1995 2000 2009 2009

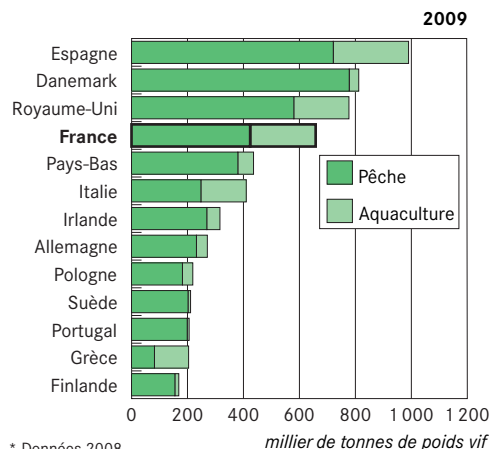
	millier de tonnes ⁽¹⁾				million d'euros
Pêche fraîche	493	407	408	283	764
Poissons	386	303	299	200	544
Crustacés	22	23	20	15	81
Coquillages et assimilés	39	42	48	37	76
Céphalopodes	29	23	27	18	60
Algues ⁽²⁾	16	16	14	13	3
Pêche congelée ou transformée	137	221	219	154	166
dont thon tropical	129	142	135	84	124
Total	630	628	628	437	930

(1) Poids vif.

(2) Poids sec.

Source : MAAPRAT - DPMA.

Production européenne et mondiale de la pêche et de l'aquaculture



* Données 2008.

(1) Données FAO.

Sources : Eurostat, FAO.

	Pêche		Aquaculture	
	1990	2009	1990	2009
	millier de tonnes (poids vif)			
UE à 27	...	5 131*	...	1 298
dont Danemark	1 476	778	42	34
Espagne	1 126	721	204	269
Royaume-Uni	767	580	50	197
France	690	424	257	234
Pays-Bas	405	380	101	56
Italie	372	248	154	162
Allemagne	326	232	64	39
Suède	251	202	9	9
Portugal	325	199	5	7
Irlande	215	269	27	47
Monde^{(1)*}	85 507	89 741	13 080	52 546
dont Chine ^{(1)*}	6 654	14 791	6 482	32 736
Pérou ^{(1)*}	6 869	7 363	5	...
Norvège*	1 603	2 379	151	962
Islande*	1 505	1 399	3	5

Pêche maritime et aquaculture

Depuis 1983, l'Union européenne a adopté plusieurs politiques visant à diminuer la capacité de sa flottille de pêche pour l'adapter aux ressources halieutiques existantes. La France a ainsi réduit la flotte métropolitaine de moitié sur les vingt dernières années. Cette baisse se poursuit en 2009 (- 2,5 % par rapport à 2008).

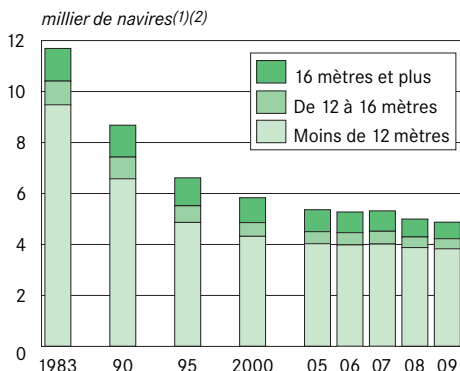
Fin 2009, la flotte de pêche française compte 7 305 navires actifs dont 4 857 en France métropolitaine. Elle représente 9 % de la flotte de l'Union européenne et 13 % de sa puissance. Elle est composée majoritairement de bateaux de moins de 12 mètres (6 179 soit 85 %) et ce, dans toutes les régions maritimes.

La pêche française métropolitaine a généré plus de 23 000 emplois de marins en 2009 et représente 6 175 000 journées travaillées. La petite pêche et les cultures marines concentrent près des deux tiers des effectifs, la pêche au large 16 %, la pêche côtière 13 % et la grande pêche 5 %.

La Bretagne emploie un tiers des marins de métropole, le Sud-Ouest 22 %, la Méditerranée 15 % et la Normandie 14 %.

Hors de l'UE, la Norvège dispose d'une flotte puissante (1,2 million de kW) de 6 800 navires. La Norvège et l'Islande devançant très nettement les pays de l'UE par leurs prises.

La flotte française de pêche et les emplois de marins pêcheurs



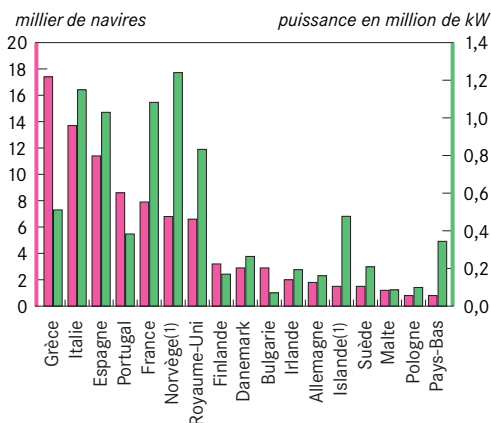
	1990	1995	2000	2009
	nombre			
Navires(1)(2)	8 654	6 593	5 815	4 857
moins de 12 mètres	6 556	4 847	4 302	3 815
de 12 à 16 mètres	850	652	538	394
de 16 à 38 mètres	1 144	1 019	907	593
38 mètres et plus	104	75	68	55
	millier de kW			
Puissance totale	1 150	991	1 108	1 010

(1) Navires métropolitains actifs au 31 décembre.

(2) Hors mixtes culture marine - petite pêche.

Sources : MAAPRAT - DPMA, MEEDDTL - DSI.

Flotte européenne en 2009



(1) La Norvège et l'Islande ne sont pas membres de l'Union européenne.
Source : Eurostat.

Région maritime d'immatriculation des navires	Navires actifs au 31 déc. 2009	Emplois 2009 de marins pêcheurs(1)(2)
	nombre	
Nord - Normandie	839	4 053
Bretagne	1 405	6 675
Pays de la Loire	478	1 751
Sud-Ouest	572	4 459
Méditerranée	1 563	3 215
Total métropole	4 857	20 153
Martinique	1 098	1 044
Guadeloupe	903	1 065
Guyane	160	75
Réunion	287	696
Total Dom	2 448	2 880
Total France entière	7 305	23 033

(1) Hors mixtes culture marine - petite pêche.

(2) Marins pêcheurs de toutes nationalités.

Sources : MEEDDTL - DSI, MAAPRAT - DPMA.

Pêche maritime et aquaculture

En 2009, les Français ont consommé en moyenne 34,5 kg de produits aquatiques, la production française ne couvre que partiellement cette consommation. Le commerce extérieur français des pêches et de l'aquaculture est donc fortement déficitaire. En 2009, ce déficit s'est creusé en valeur par rapport à l'année précédente; il atteint 2,9 milliards d'euros.

Par rapport à 2008, la valeur des importations a augmenté de 10,2% pour les produits frais tandis que celle des conserves baissait de 1,2% et celle des produits congelés de 9,8%. La France importe principalement des filets de poissons (pour 926 millions d'euros en 2009), des crustacés frais ou congelés (674 millions d'euros) et des poissons frais (809 millions d'euros).

Tous produits confondus, les exportations ont fortement chuté (- 16%) en valeur.

Les principaux postes touchés sont les poissons frais (- 12%), les crustacés (- 21%) et surtout les poissons congelés (- 37%). Les crevettes et les saumons, mais également la morue (cabillaud), les thons et les coquilles pèsent fortement sur le déficit commercial. Ces 5 espèces constituent 66% des importations de produits frais. Parmi les principales espèces dont la balance est excédentaire, deux sont issues pour partie ou totalement de l'élevage: la truite et les huîtres, les autres sont la légine et la sole.

Le principal fournisseur de la France est la Norvège, suivie par le Royaume-Uni et l'Espagne. À l'exportation, les principaux clients sont l'Italie, l'Espagne et la Belgique. Les deux tiers des exportations françaises sont réalisés vers des pays de l'Union européenne; en revanche, l'Union ne fournit que 43 % des importations.

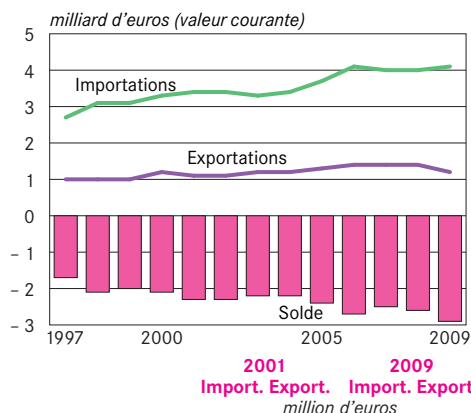
La pêche et l'aquaculture dans le commerce extérieur

	2000	2008	2009
<i>million d'euros⁽¹⁾</i>			
Importations			
Crevettes	633	537	526
Saumons	678	577	690
Thons	398	441	453
Morues (cabillaud)	275	257	256
Coquilles Saint-Jacques, pétoncles, vanneaux	161	196	213
Exportations			
Thons	363	268	170
Crevettes	137	99	98

(1) Euros en valeur réelle 2009.
Champ : France y compris les Dom.
Source : Douanes.

Télécharger les données au format tableau

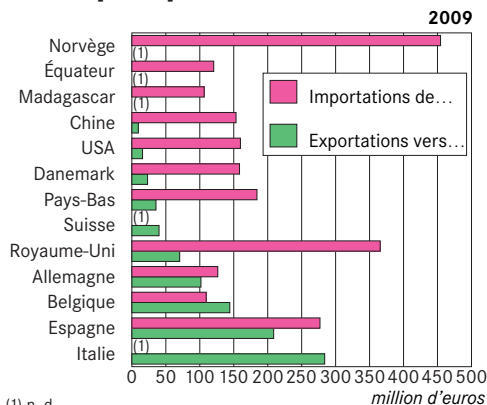
Commerce extérieur des produits de la pêche et de l'aquaculture



	2001		2009	
	Import.	Export.	Import.	Export.
<i>million d'euros</i>				
Poissons, crustacés, mollusques et autres	2 656	942	3 068	900
Poissons vivants	33	52	24	42
Poissons frais	640	282	809	254
Poissons congelés	157	173	153	152
Filets et autres chairs de poisson	655	92	926	121
Poissons séchés, fumés, salés	128	60	111	61
Crustacés	742	155	674	118
Mollusques	301	128	371	152
Préparations et conserves de poissons, crustacés et mollusques	685	150	904	222
Poissons, caviar	502	116	699	171
Crustacés, mollusques	183	34	204	51
Farine de poisson non comestible	34	33	36	38
Graisses et huiles	22	11	24	15
Algues et dérivés	21	9	35	36
Total	3 418	1 145	4 066	1 211

Champ : France y compris les Dom.
Source : Douanes.

Principaux partenaires de la France



(1) n. d.
Champ : France y compris les Dom.
Source : Douanes.

Aquaculture-pisciculture

La France est le deuxième producteur en aquaculture dans l'Union européenne. La conchyliculture est l'activité aquacole dominante en métropole (186 300 tonnes), suivi de la pisciculture en eau douce, avec 44 300 tonnes de ventes dont plus des trois quarts de truite arc-en-ciel.

Les entreprises de salmoniculture continentale - nombre en baisse de 4% depuis 2007 - sont réparties sur l'ensemble de la métropole, avec une activité plus importante en Aquitaine, Bretagne, Picardie et Rhône-Alpes. Elles emploient 2 100 personnes pour 1 500 UTA dont 96% sont assurés par des permanents avec une grande majorité de « temps complet ».

L'élevage d'esturgeon cible essentiellement la production de caviar, 18,4 tonnes en 2009 pour une valeur de 10,4 millions d'euros, dont la vente est assurée quasi exclusivement par quatre entreprises. La vente d'œufs de truite pour la consommation humaine atteint 92 tonnes en 2009 pour une valeur de 2,4 millions d'euros.

La pisciculture marine est pratiquée par un faible nombre d'entreprises spécialisées. La production des principales espèces (bar, daurade royale) est partagée entre la région Nord et la Méditerranée, celle de turbot étant plus élevée sur la côte atlantique.

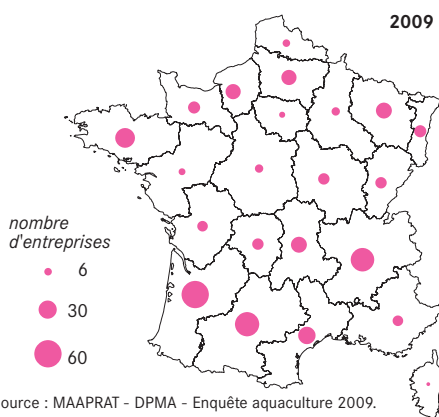
Quelques piscicultures marines se consacrent plus à la production de juvéniles et vendent des alevins, 55,2 millions en 2009 pour une valeur de 15,7 millions d'euros, vers la France et pour l'export.

Ventes à la consommation de l'aquaculture française

	2000	2005	2009	2009
	tonne			million d'euros
Conchyliculture	203 500	191 661	186 298	520
Pisciculture marine	5 701	7 679	5 707	38
dont bar	3 020	2 906	2 876	20
daurade royale	1 180	1 617	1 278	7
turbot	908	1 029	s	s
Pisciculture continentale⁽¹⁾	54 160	54 160	44 258	139
Salmonidés	43 208	31 846	36 042	124
dont truite arc-en-ciel	40 983	31 014	35 152	118
Poissons d'étangs	10 506	8 000	8 000	14
Autres	442	69	215	1
Total aquaculture	263 361	253 500	236 262	697

(1) Incluant repeuplement et pêche de loisir en pisciculture.
Champ : France métropolitaine.
Source : MAAPRAT - DPMA - Enquête aquaculture 2009.

Entreprises de salmoniculture continentale



Éléments structurels des entreprises piscicoles en 2009⁽¹⁾

Groupe de régions (siège d'entreprise)	Entreprises	Emploi total		Emploi permanent			Emploi saisonnier	
		Personnes	UTA ⁽²⁾	Personnes	dt temps complet	UTA ⁽²⁾	Personnes	UTA ⁽²⁾
Pisciculture marine	36	614	534	537	489	515	77	20
Pisciculture d'esturgeon	9	138	102	98	86	92	40	10
Salmoniculture continentale⁽¹⁾	421	2 101	1 540	1 730	1 331	1 486	371	54
Nord-Pas-de-Calais - Picardie	27	172	131	135	113	123	37	8
Normandie Haute et Basse	37	121	89	101	74	83	20	6
Bretagne - Pays de la Loire	39	165	130	140	121	128	25	2
Centre - Île-de-France - Champagne-Ardenne	19	60	52	56	43	51	4	1
Aquitaine - Poitou-Charentes	66	479	389	412	363	381	67	8
Midi-Pyrénées	49	300	206	290	166	203	10	3
Languedoc-R. - PACA - Corse	41	127	102	115	81	101	12	1
Rhône-Alpes	45	237	161	164	138	151	73	10
Auvergne - Limousin	36	170	93	97	78	86	73	7
Bourgogne - Franche-Comté	26	112	62	74	45	56	38	5
Alsace - Lorraine	36	158	124	146	109	123	12	1

(1) Élevage incluant piscicultures non commerciales.

(2) Unité de travail annuel (voir glossaire : « UTA »).

Source : MAAPRAT - DPMA - Enquête aquaculture 2009.

Champ : France métropolitaine, sauf pisciculture en étangs.

Aquaculture-pisciculture

Les salmonicultures continentales sont pour 36 % des entreprises individuelles, 20 % des piscicultures non commerciales (domaniales, fédérales, d'APPMA) avec un objectif essentiel de repeuplement des milieux naturels.

Les salmonicultures produisent 207 millions d'œufs embryonnés, dont 54 % par des piscicultures non commerciales, et 154 millions d'alevins de moins de 50 g. Les œufs produits par les entreprises individuelles ou commerciales sont vendus pour 74 % à d'autres piscicultures pour alimenter leur cycle d'alevinage et grossissement.

Les piscicultures en eau douce produisent 36 000 tonnes de salmonidés adultes. Leurs ventes pour la consommation représentent 49 % du total des sorties, 81 % de ce dernier étant assuré par 20 % des entreprises. Les transactions vers d'autres piscicultures représentent 21 % et celles vers des parcours de pêche de loisir représentent 12 % du total, celles-ci sont pratiquées essentiellement dans le quart Nord-Est de la France.

Pour la truite arc-en-ciel, les poissons de moins de 350 g représentent 46 % de la production et sont destinés pour 6 % au repeuplement, 22 % aux parcours de pêche de loisirs et 43 % pour la consommation; ceux de plus de 2 kg représentent 30 % de la production, dont 82 % est vendu pour la consommation. Pour la truite Fario, 93 % de la production porte sur la catégorie « portion » dont 41 % est destiné au repeuplement.

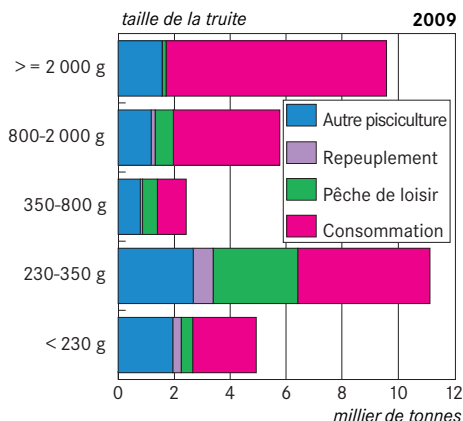
Télécharger les données au format tableau

Ventes d'œufs et alevins

Espèces	Œufs embryonnés		Alevins	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	million	million d'euros	million	million d'euros
Pisciculture marine	s	s	55,3	15,65
<i>dont bar</i>	s	s	28,8	5,82
<i>autres</i>	s	s	26,4	9,84
Pisciculture continentale	81,2	0,7	23,0	1,32
<i>dont truite A-E-C</i>	52,1	0,5	11,5	0,85
<i>truite Fario</i>	28,3	0,1	6,6	0,29
<i>autres salmonidés</i>	s	s	1,6	0,14
<i>autres poissons</i>	s	s	3,4	0,04

Champ : France métropolitaine, sauf pisciculture en étangs.
Source : MAAPRAT - DPMA - Enquête aquaculture 2009.

Ventes de truite arc-en-ciel par taille et destination



Champ : France métropolitaine.
Source : MAAPRAT - DPMA - Enquête aquaculture 2009.

Ventes de salmonidés élevés en eau douce

2009

Groupe de régions (siège d'entreprise)	Ventes par destination				Production(1)	Valeur
	à piscicultures et autres	au repeuplement	à la pêche de loisir	à la consommation		
	tonne				tonne	million d'euros
Nord-Pas-de-Calais - Picardie	2 907	173	1 542	1 448	5 536	18,1
Haute et Basse Normandie	826	192	561	1 709	3 185	9,7
Bretagne - Pays de la Loire	2 396	82	313	4 301	6 786	17,6
Centre - Île-de-France - Champagne-Ardenne	140	182	314	506	1 127	4,9
Aquitaine - Poitou-Charentes	3 624	183	179	7 638	9 926	35,5
Midi-Pyrénées	344	142	185	1 690	2 199	6,9
Languedoc-Roussillon - Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse	145	203	147	616	1 108	4,1
Rhône-Alpes	857	156	81	1 631	2 528	11,8
Auvergne - Limousin	56	104	77	171	393	2,5
Bourgogne - Franche-Comté	157	164	187	176	610	3,0
Alsace - Lorraine	2 464	56	1 288	80	2 644	10,2
Total	13 917	1 637	4 873	19 965	36 042	124,3

(1) La production est calculée comme l'ensemble des ventes moins les achats.
Source : MAAPRAT - DPMA - Enquête aquaculture 2009.

Champ : France métropolitaine, sauf pisciculture en étangs.

Conchyliculture

Les entreprises conchylicoles sont en majorité des entreprises individuelles (71%), les EARL représentant 13%. Leur nombre est de 2 952 en 2009 et diminue de 21% depuis 2001. Les ventes sont assurées par d'importantes unités: 20% des expéditeurs commercialisent 74% des huîtres ou 98% des moules pour la consommation.

Les expéditeurs n'élevant qu'une partie des coquillages vendus, des conchyliculteurs en assurent la production. Avec 80 120 tonnes au total, les ventes entre professionnels représentent 51% du tonnage commercialisé pour la consommation pour les huîtres - rapport plus élevé en Normandie et Bretagne -, 32% pour les moules, 58% pour les autres coquillages.

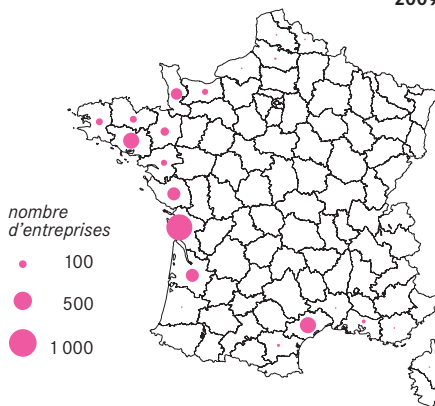
Dépendant de la localisation de leurs parcs, les exploitants sont généralement spécialisés: 84% dans un seul groupe de coquillages (huîtres seules par exemple), 12% dans deux groupes (huîtres et moules souvent). Environ 2% vendent uniquement des juvéniles (naissain ou demi-élevage).

Le captage de naissain naturel est évalué à 1 390 tonnes d'huîtres, creuses essentiellement, et 1 160 tonnes de moules, communes surtout. La part des naissains vendus est de 34% pour les huîtres, 69% pour les moules. Le chiffre d'affaires atteint 7,9 millions d'euros pour les ventes de naissains et 11,1 pour celles des écloséries et nurseries.

La conchyliculture emploie 17 840 personnes en 2009 dont 53% sont des permanents. Les saisonniers ou occasionnels (8 310 personnes) travaillent surtout chez les ostréiculteurs et assurent 11% de la charge de travail.

Entreprises conchylicoles

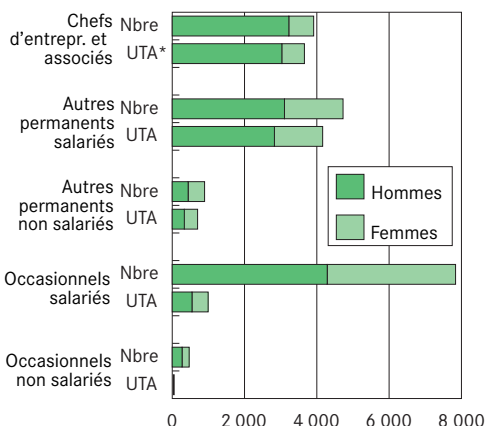
2009



Source : MAAPRAT - DPMA - Enquête aquaculture 2009.

Main-d'œuvre en conchyliculture

2009



* Unité de travail annuel (voir glossaire : « UTA »).

Champ : France métropolitaine.

Source : MAAPRAT - DPMA - Enquête aquaculture 2009.

Éléments structurels des entreprises conchylicoles* en 2009

Région conchylicole (siège de l'entreprise)	Entreprises	Emploi total		Emploi permanent			Emploi saisonnier	
		Personnes	UTA(1)	Personnes	dt temps complet	UTA(1)	Personnes	UTA(1)
nombre								
Nord - Normandie	306	2 634	1 342	1 382	1 142	1 251	1 252	91
Bretagne Nord	256	1 877	1 236	1 171	1 015	1 084	706	152
Bretagne Sud	458	2 419	1 424	1 359	1 145	1 246	1 060	177
Pays de la Loire	307	1 472	815	877	623	712	595	103
Poitou-Charentes	896	6 919	2 967	2 834	2 269	2 545	4 085	422
Aquitaine	278	897	611	670	508	588	227	23
Méditerranée	451	1 623	1 171	1 241	862	1 093	382	78
Total	2 952	17 841	9 566	9 534	7 564	8 520	8 307	1 047

(1) Unité de travail annuel (voir glossaire : « UTA »).

Champ : France métropolitaine.

Source : MAAPRAT - DPMA - Enquête aquaculture 2009.

* incluant 6 spécialisées en crevetticulture et 11 en algoculture.

Conchyliculture

Les huîtres creuses forment 99 % du volume d'huîtres commercialisées (97 700 tonnes). Les entreprises de Poitou-Charentes commercialisent 48 % des expéditions, celles de Bretagne et de Normandie 33 %. Ces deux dernières régions produisent des tonnages importants, 62 % des ventes entre professionnels, en réalisant les phases intermédiaires d'élevage des huîtres, l'affinage final étant concentré dans les « claires » de Marennes-Oléron.

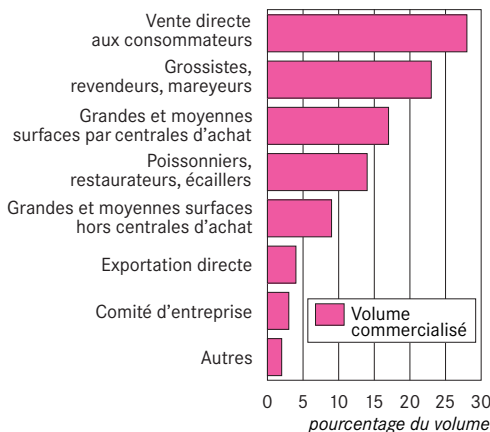
Les moules (83 000 tonnes) sont davantage vendues à partir de leurs lieux de production. La Bretagne Nord avec 25 900 tonnes est la première zone expéditrice de moules de bouchot, devant les régions conchylicoles Nord-Normandie et Poitou-Charentes. Les entreprises de la Méditerranée commercialisent 15 900 tonnes de moules, essentiellement des « gallo-provincialis » ou moules d'Espagne.

La commercialisation d'autres coquillages d'élevage est secondaire, 58 % étant produits en Bretagne Sud.

La vente directe d'huîtres creuses aux consommateurs est très développée (28 %). Les ventes par les conchyliculteurs alimentent le circuit de la grande distribution, via les centrales d'achats, pour 17 % et le circuit des grossistes et revendeurs pour 23 %. Ces derniers revendent ensuite 45 % vers la grande distribution et 40 % aux poissonniers et restaurants. La moitié des moules et autres coquillages sont commercialisés auprès des grossistes et revendeurs et seulement 7 % sont vendus directement aux consommateurs.

Commercialisation d'huîtres creuses

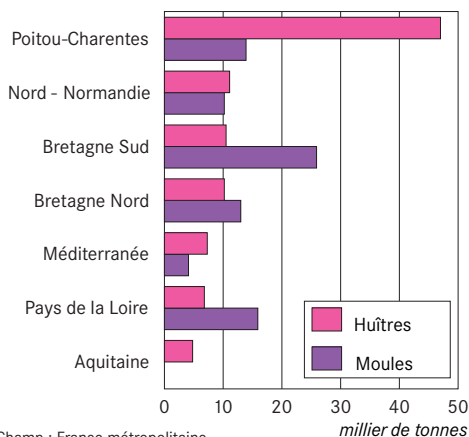
2001



Source : Agreste - Recensement de la conchyliculture 2001.

Ventes d'huîtres et de moules

2009



Champ : France métropolitaine.

Source : MAAPRAT - DPMA - Enquête aquaculture 2009.

Ventes pour la consommation

2009

Région conchylicole (siège de l'entreprise)	Huîtres	Moules	Autres coquillages	Ensemble
	tonne			million d'euros
Nord - Normandie ⁽¹⁾	10 177	13 000	1 732	53,5
Bretagne Nord ⁽¹⁾	10 512	25 861		89,3
Bretagne Sud	11 116	10 196	3 216	76,5
Pays de la Loire	7 293	4 142	68	32,1
Poitou-Charentes ⁽²⁾	46 979	13 930		208,6
Aquitaine ⁽²⁾	4 842		267	18,1
Méditerranée	6 799	15 915	251	41,6
Total	97 720	83 044	5 534	519,6

Note : le total de tous les coquillages par région n'est pas donné pour des raisons de secret statistique.

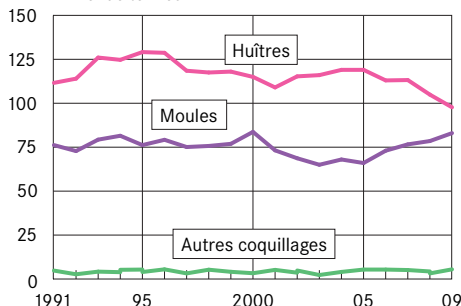
(1) (2) Tonnages des autres coquillages regroupés.

Champ : France métropolitaine.

Source : MAAPRAT - DPMA - Enquête aquaculture 2009.

Ventes à la consommation de la conchyliculture française

millier de tonnes



Sources : MAAPRAT (Agreste - DPMA), CNC (données CNC recalculées à partir des résultats du recensement de la conchyliculture 2001).